

France-Paris: Software package and information systems

OJ S 210/2018 31/10/2018

Contract notice – utilities

Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: GIE Comutitres

Postal address: 21 boulevard Haussmann

Town: Paris

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75009

Country: France

E-mail: r.beneteau@comutitres.fr

Telephone: +33 156952234

Fax: +33 156950544

Internet address(es):

Main address: www.comutitres.fr

Address of the buyer profile: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_qoISkUK2mS&v=1&selected=0

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_qoISkUK2mS&v=1&selected=0

[PCSLID=CSL_2018_qoISkUK2mS&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_qoISkUK2mS&v=1&selected=0)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_qoISkUK2mS&v=1&selected=0

[PCSLID=CSL_2018_qoISkUK2mS&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_qoISkUK2mS&v=1&selected=0)

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.6. Main activity

Recreation, culture and religion

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Étude, réalisation, intégration et support à l'exploitation des logiciels billettiques embarqués à bord de matériels roulants et des applicatifs centraux nécessaires à leur exploitation

Reference number: LSE

II.1.2. Main CPV code

48000000 Software package and information systems

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le GIE Comutitres lance une consultation pour la passation d'un accord-cadre concernant l'étude, la réalisation des applicatifs métiers billettiques embarqués et back office, puis leur intégration dans les équipements matériels embarqués (soit environ 11 000 bus et cars, 390 tramways et 160 dépôts) avec un environnement Système d'information donné (SI des opérateurs de transports du réseau Île-de-France).

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 23 545 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

48000000 Software package and information systems

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

Main site or place of performance: Dans les locaux du titulaire du marché.

II.2.4. Description of the procurement

La présente consultation fera l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes et à marchés subséquents sans montant minimum ni maximum.

Le volet à bons de commande couvre les prestations relatives aux études et réalisations, tierce maintenance applicative, hébergement, formations ainsi que les autres prestations récurrentes.

Le volet à marchés subséquents concerne une anticipation des évolutions dans les besoins exprimés pendant la durée de l'accord-cadre.

Ce marché s'inscrit dans un projet de plus grande envergure qui inclut le «marché 1» couvrant l'étude et la fourniture de plate-formes billettiques embarquées (PFE) pour l'ensemble des réseaux de surface d'Île-de-France dont la consultation est actuellement en cours. Un autre marché à venir («marché 3») traitera de la fourniture et du Maintien en condition opérationnel (MCO) du système de Gestion des versements et des ventes (GVV), venant compléter la gamme d'équipements de la PFE.

Le marché Logiciel système embarqué (LSE) est le «marché 2» et comprend les prestations suivantes:

- études,
- Tierce maintenance applicative (TMA),
- hébergement,
- formation,
- suivi de projet,
- réversibilité.

Les prestations attendues couvrent le cycle de vie de logiciels:

- spécification des composants logiciels,
- réalisation des composants logiciels,
- validation des composants logiciels,
- intégration des composants logiciels dans les équipements matériels,

- vérification et validation du système billettique embarqué,
- qualification du système billettique embarqué,
- assistance chez les transporteurs lors des phases d'intégration,
- assistance chez les transporteurs lors des phases de vérification (VA et VSR).

3 / 8

Les équipements embarqués et la couche d'abstraction logicielle pour accueillir les applicatifs métiers sont développés et fournis par le titulaire du marché PFE («marché 1»). De plus, lors des phases d'intégration, de vérification, de validation et de qualification du système billettique embarqué, le titulaire du marché LSE (le présent marché) bénéficie de l'assistance du titulaire du marché Plate-forme embarqué («marché 1»).

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 23 545 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 84

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est conclu pour une période ferme de 6 ans. Il sera également inclus 1 période optionnelle d'une durée d'1 an soit une durée maximale de marché égale à 7 ans.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 1Maximum number: 5Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Les candidatures déclarées recevables au regard des documents demandés, feront l'objet d'une analyse financière puis d'une notation technique selon les 3 critères suivants:

— critère no 1: la capacité à réaliser la prestation au regard de prestations similaires à hauteur de 45 % de la note technique globale — Travaux exécutés, principaux services fournis au cours des 3 dernières années (évalué au regard des documents fournis au titre du 1) de la rubrique III.1.3),

— critère no 2: les moyens mis en œuvre à hauteur de 35 % de la note technique globale — Description de l'équipement technique, des mesures employées et des moyens d'études et de recherche, certificats de qualification professionnelle (évalué au regard des documents fournis au titre du 2) de la rubrique III.1.3),

— critère no 3: l'organisation générale de l'entreprise à hauteur de 20 % de la note technique globale — Effectifs moyens annuel du candidat, personnel d'encadrement (évalué au regard des documents fournis au titre du 3) de la rubrique III.1.3).

La sélection des candidats s'effectuera en 2 temps:

1er temps: les candidats ayant obtenu une note technique < 10/20 ne sont pas retenus pour le classement;

2d temps: à l'issue du classement effectué selon les critères ci-avant, le Dossier de consultation aux entreprises (DCE) est envoyé aux 5 meilleurs candidats.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Des avenants et marchés complémentaires pourront être conclus sans mise en concurrence conformément aux règles et principes juridiques en vigueur.

Le GIE Comutitres se réserve la possibilité de confier au titulaire de l'accord-cadre, des marchés ou accord-cadre ayant pour objet la réalisation de prestations similaires qui lui sont confiées au titre du présent contrat, par application de l'article 30-I-7o du décret no 2016-306 relatif aux marchés publics.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les candidats doivent joindre à leur demande de participation les documents et les renseignements suivants:

- 1) Certificat d'inscription au registre professionnel ou au registre du commerce (dans les conditions prévues par la législation de l'État où le candidat est établi, en cas d'entreprise étrangère), ou le cas échéant, motif de non-inscription au registre;
- 2) L'imprimé «déclaration du candidat» référencé DC2 dûment complété, ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France;
- 3) L'imprimé DC1 «lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants» (pour les groupements) dûment complété.

Ces documents sont disponibles sur le site Internet: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- 4) Une fiche de présentation de la société indiquant les informations suivantes: raison sociale, adresse du siège, no de SIRET, code APE, appartenance éventuelle à un groupe, actionnariat, organigramme juridique du groupe, coordonnées du correspondant du candidat pour le présent dossier. Dans le cas d'une réponse du candidat en groupement d'entreprises, l'ensemble des documents précités est à fournir par chaque cotraitant;

- 5) Le candidat précise la part du marché qu'il a l'intention de sous traiter à des tiers ainsi que les sous-traitants proposés, ce qui ne diminue en rien la responsabilité de l'opérateur économique principal.

Ces documents, certificats ou attestations sont produits en langue française;

- 6) Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à respecter et à faire respecter par les opérateurs travaillant pour son compte la déclaration de l'OIT (Organisation internationale du travail) de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les dispositions des 8 conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), notamment lorsque celles-ci ne sont pas intégrées dans les lois et règlements du pays où la production s'effectue. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché. Les 8 conventions fondamentales de l'OIT sont les suivantes:
 - la convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (C87, 1948),
 - la convention sur le droit d'organisation et de négociation collective (C98, 1949),
 - la convention sur le travail forcé (C29, 1930),

- la convention sur l'abolition du travail forcé (C105, 1957),
- la convention sur l'égalité de rémunération (C 100, 1951),
- la convention concernant la discrimination (emploi et profession, C 111, 1958),
- la convention sur l'âge minimum (C 138, 1973),
- la convention sur les pires formes de travail des enfants (C 182, 1999).

Voir: <http://www.ilo.org/declaration/thedeclaration/lang--fr/index.htm>).

Le cas échéant, une certification en matière de responsabilité sociale (norme SA 8000 ou tous les autres justificatifs regardés comme équivalents), attestant du respect de ces dispositions, est fournie par le candidat. Ce dernier précise le périmètre se rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

1) Une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires annuel relatif aux prestations faisant l'objet du marché;

2) La structure de la société (filiales, actionnaires, ...).

Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises, justificatifs de leurs capacités et du fait que le candidat en disposera bien pour l'exécution du marché.

Le dernier chiffre d'affaires annuel du candidat doit représenter au moins 2 fois le montant total annuel du marché estimé par le GIE Comutitres.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

1) La présentation d'une liste des principaux services de l'opérateur économique, au cours des 3 dernières années, dans le domaine du présent avis en indiquant: le montant, la durée, la date, les volumes traités ainsi que le nom du client avec les coordonnées d'un interlocuteur;

2) Une déclaration indiquant les moyens du candidat: une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera et la description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;

3) L'organisation générale de l'entreprise: une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années.

Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises, justificatif de leurs capacités et du fait que le candidat en disposera bien pour l'exécution du marché.

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

Comutitres vérifie que l'ensemble des documents demandés aux points III.1.1), III.1.2) et III.1.3) a bien été remis. Toute candidature ne comprenant pas l'ensemble des documents et renseignements demandés et/ou ne répondant pas à un des points demandés pourra être rejetée. Les candidatures déclarées recevables au regard des documents demandés, feront l'objet d'une analyse financière puis d'une notation technique selon les 3 critères suivants:

- critère no 1: la capacité à réaliser la prestation au regard de prestations similaires à hauteur de 45 % de la note technique globale (cf. 1) du III.1.3),
- critère no 2: les moyens à hauteur de 35 % de la note technique globale.(cf. 2) du III.1.3),
- critère no 3: l'organisation générale à hauteur de 20 % de la note technique globale. (cf. 3) du III.1.3).

Les candidats ayant obtenu une note technique < 10/20 ne sont pas retenus pour le classement. À l'issue du classement effectué selon ces critères, le dossier de consultation est envoyé aux 5 meilleurs candidats.

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les offres doivent être exprimées en EUR. Les prix sont fermes pour la 1^{re} phase de prototypage des logiciels, puis révisables annuellement selon les conditions fixées au dossier de consultation.

Le paiement s'effectue par virement, 30 jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture. Le GIE Comutitres est un groupement d'intérêt économique dont les membres financeurs sont les entreprises ayant conclu avec Île-de-France mobilités un contrat portant sur l'exploitation de services de transport public de voyageurs en Île-de-France.

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les opérateurs économiques ont la faculté de se présenter en groupement. Un opérateur économique répondant seul est autorisé à répondre aussi dans un groupement, à la condition de ne pas être le mandataire.

Un opérateur économique ne peut pas répondre à la présente consultation en tant que membre de plusieurs groupements. Que le groupement soit solidaire ou conjoint, le mandataire est toujours solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles. Les groupements doivent préciser la forme du groupement constitué et désigner le mandataire du groupement. Comutitres se réserve la possibilité de transformer la forme juridique du groupement s'il considère que cela est nécessaire pour la bonne exécution du marché.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement
Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 03/12/2018 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

La consultation est lancée selon la procédure négociées avec appel à la concurrence préalable (article 74 du décret no 2016-360 du 25.3.2016).

Le candidat répond sur: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_golSkUK2mS&v=1&selected=0

En cas de difficulté technique/question, appeler notre support technique joignable du lundi au vendredi de 8:00 à 18:30 au +33 892232120.

Le candidat se référera aux pré-requis techniques disponibles sur la plate-forme.

La candidature qui ne serait pas complètement chargée en ligne avant la date et heure limites, sera rejetée.

Le candidat peut adresser, dans les délais impartis, une Copie de sauvegarde (CS) de sa candidature / offre sur support physique électronique ou support papier, par courrier avec avis de réception ou être remis contre récépissé directement au GIE Comutitres, hors jours fériés, pendant les heures d'ouvertures des bureaux soit de 9:30-12:00 et 14:00-17:00. Cet envoi porte obligatoirement la mention «Copie de sauvegarde».

Les réponses dématérialisées dans lesquelles un virus serait détecté ne feront pas l'objet d'une tentative de restauration. Elles seront réputées n'avoir jamais été reçues et le candidat en sera informé: les CS seront alors examinées.

En cas de remise hors délai des CS, celles-ci seront réputées n'avoir jamais été reçues et le candidat en sera informé, les CS seront rejetées et retournées au candidat sans avoir été examinées.

Les candidatures / offres par télécopie ou par courriel ne sont pas admises. Les documents transmis au format .exe ne sont pas acceptés.

Au cours de la sélection des candidatures, le GIE Comutitres se réserve la possibilité de demander d'autres documents complémentaires aux candidats. Après examen des documents, le GIE Comutitres évalue la capacité du candidat et sélectionne les candidats aptes à présenter une offre. La candidature ainsi que tout échange d'informations doivent être rédigés en français.

La fourniture du Document de consultation aux entreprises (DCE) sera soumise à la signature préalable d'un engagement de confidentialité. Le délai dans lequel ce document devra être signé sans modifications ni réserves sera indiqué dans le message accompagnant l'envoi de cet engagement. Faute de transmission dans les délais indiqués, la candidature sera rejetée. Pour les candidatures retenues, le lien et les codes permettant de télécharger le DCE seront précisés dans le courriel d'invitation à présenter une offre. Les critères d'attribution seront énoncés dans le DCE remis aux candidats sélectionnés à l'issue de la phase de candidature. L'examen des variantes est subordonné à la remise d'une offre de base conforme aux prescriptions du cahier des charges. Le nombre maximum d'offres variantes autorisé est de 1. L'attribution du marché entraînera obligatoirement la rematérialisation de l'ensemble des pièces et leur signature manuscrite.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75181 Cedex 04

Country: France
E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr
Telephone: +33 144594400
Fax: +33 144594646
Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: GIE Comutitres
Postal address: 21 boulevard Haussmann
Town: Paris
Postal code: 75009
Country: France

VI.5. Date of dispatch of this notice

26/10/2018